

SÉMINAIRE

SciencesPo
CENTRE DE RECHERCHES
INTERNATIONALES



SciencesPo
CENTRE D'ÉTUDES EUROPÉENNES
ET DE POLITIQUE COMPARÉE

Les sciences sociales en question :
grandes controverses épistémologiques et méthodologiques

Compte rendu de la 40^e séance

Enquêter auprès des patrons

11 janvier 2018

Samy Cohen introduit la séance, qui porte sur les problèmes de méthode soulevés par l'enquête en milieu patronal, et présente les deux intervenant.e.s, Michel Offerlé et Sophie Louey¹. Tous deux ont participé à l'ouvrage *Patrons en France* (2017, La Découverte, sous la direction de Michel Offerlé), qui propose une galerie vivante et variée de portraits de patrons d'aujourd'hui. Michel Offerlé, chercheur à l'ENS et affilié au Centre Maurice Halbwachs, a également publié *Sociologie des organisations patronales* (Paris, La Découverte, 2009) et *Les Patrons des patrons : histoire du Medef* (Paris, Odile Jacob, 2013). Sophie Louey, qui achève une thèse sur les réseaux patronaux à Amiens, a contribué à *Patrons en France* avec un chapitre intitulé « "De la boue, de la graisse et de la suie" : la reprise d'une entreprise patrimoniale ». La discutante sera Nonna Mayer, dont les premiers travaux portaient sur les petits commerçants² et qui est coresponsable du séminaire et chercheuse au Centre d'études européennes et de politique comparée.

¹ Compte rendu réalisé par Doris Buu Sao et relu par les intervenant.e.s.

² Voir *La boutique contre la gauche* (Presses de Sciences Po, 1986), issue de sa thèse et « Identité sociale et politique des petits commerçants (1966-1988) », *Vingtième siècle*, 37(1), 1993, pp. 69-80.

Michel Offerlé

Les milieux patronaux sont un sujet exotique et à la mode. Jusqu'à récemment, peu de chercheurs se risquaient sur ce terrain. Les journalistes André Harris et Alain de Sédouy, ont publié en 1977 un ouvrage documenté comportant une galerie de portraits *Les patrons* (Seuil). Des thèses, des numéros de revue et des articles comme celui de Pierre Bourdieu et Monique de Saint Martin sur le patronat ou encore le numéro spécial de *Sociologie du travail* dédié aux organisations patronales³ ont montré l'intérêt, néanmoins limité, des chercheurs pour ce sujet. Plus récemment, des dictionnaires sur le patronat ont été publiés par des historiens et des sociologues⁴ mais ce thème est longtemps resté stigmatisant, les sociologues soupçonnant souvent ceux qui y consacrent leurs travaux de représenter les intérêts patronaux dans le milieu de la recherche. Il faut attendre les années 2000 pour qu'il devienne à la mode et attire un nombre croissant de doctorants.

Michel Offerlé présente ensuite la perspective développée dans *Patrons en France*. L'ouvrage montre que le patronat ne se réduit pas aux élites mais qu'il s'agit d'un monde social extrêmement hétérogène du point de vue de ses caractéristiques socio-économiques. L'approche n'est donc pas celle de Michel Pinçon et de Monique Pinçon-Charlot, qui semble aujourd'hui un peu datée. En effet, *Voyage en grande bourgeoisie* (PUF, 1997) donnait à voir une certaine fascination des chercheurs pour un patronat assimilé à l'élite sociale. Il existe aujourd'hui des outils sociologiques pour lutter contre ces formes de domination en les objectivant, comme l'illustre par exemple l'analyse de l'impôt sur la fortune comme outil de définition et maîtrise de la richesse réalisée par Camille Herlin-Giret dans le cadre de sa thèse⁵.

Quelle définition sociologique donner du patronat ? Cédric Hugrée, dans son chapitre introductif à l'ouvrage *Patrons en France* qui propose une « photographie statistique » de ce milieu, souligne que les échantillons de patrons dans la statistique publique sont toujours très

³ P. Bourdieu et M. de Saint Martin, « Le patronat », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 20-21, mars-avril 1978, pp. 3-82, ; E. Cohen (dir.), « Patrons, entrepreneurs et dirigeants (dossier) », *Sociologie du travail*, 30 (4), 1988.

⁴ J.-C. Daumas (dir.), *Dictionnaire historique des patrons français*, Paris, Flammarion, 2010 ; P.-M. Chauvin, M. Grosseti et P.-P. Zalio (dir.), *Dictionnaire sociologique de l'entrepreneuriat*, Paris, Presses de Sciences Po, 2014.

⁵ C. Herlin-Giret, *Les mondes de la richesse : travailler et faire travailler le capital*, thèse de doctorat en science politique soutenue le 1^{er} juillet 2016 à l'Université Paris-Dauphine.

réduits. Pour parvenir à des échantillons plus consistants, il a regroupé des enquêtes Emploi réalisées par l'INSEE depuis plusieurs années. La nomenclature de l'INSEE propose plusieurs PCS (professions et catégories socioprofessionnelles) incluant des patrons : la PCS 2 (artisans, commerçants et chefs d'entreprise), les sous catégories 371a (cadres d'état-major) et 380a (directeurs d'entreprise), dont les membres se voient comme des patrons même s'ils ne sont pas propriétaires d'une entreprise. Le nombre d'entreprises (auto-entreprises exclues) est estimé à environ 3,1 millions, sur la base du registre du commerce et du répertoire des métiers. Il faut noter toutefois que le nombre d'entreprises ne correspond pas au nombre de patrons, dans la mesure où certains de ces derniers possèdent plusieurs entreprises. L'étude quantitative de ces entreprises nous apprend que l'immense majorité d'entre elles sont de très petite taille : seules 30 000 possèdent plus de 50 salariés, ce qui représente à peine 1% de l'ensemble. Par ailleurs, le patronat se caractérise par une importante hétérogénéité sociale : le terme recouvre des individus dotés de capitaux économiques, sociaux et culturels extrêmement disparates. Les écarts de salaires vont de 1 à 1000. En termes de capital culturel, le patronat est une catégorie intermédiaire, qui se situe au-dessus des agriculteurs, des ouvriers et des employés, mais largement en-dessous des professions supérieures intellectuelles et libérales : seuls un quart des patrons en moyenne ont un niveau d'études égal ou supérieur à Bac + 2, le niveau d'étude moyen augmentant avec la taille de l'entreprise.

La perspective de recherche adoptée par Michel Offerlé consiste à désenclaver la catégorie patronale pour la travailler avec les acquis d'autres champs sociologiques. Son premier cycle d'enquêtes a porté sur les représentations du patronat étudiées à partir d'un travail sur le Medef, le deuxième a été consacré au métier de patron et le troisième au rapport de ces derniers au politique. Dans le cadre du deuxième volet de sa recherche, Michel Offerlé a animé un atelier « Patrons-patronats » à l'ENS qui a donné lieu à la publication de *Patrons en France*. L'ouvrage est donc le résultat d'une enquête collective à laquelle ont participé des chercheurs confirmés, des doctorants et des étudiants de master. Il rassemble des entretiens réalisés par ces derniers dans le cadre de leurs recherches respectives ou de l'atelier collectif de recherche coordonné par Michel Offerlé à l'ENS. L'objectif de cet ouvrage de recherche était de présenter, non pas un échantillon représentatif mais une photographie de la diversité des milieux patronaux. De fait, il donne à voir une palette de patrons assez large, différents secteurs et statuts (propriétaires d'entreprises ou managers), même si on ne compte aucun

patron de fonds d'investissement, aucun très grand patron patrimonial comme Vincent Bolloré ou Bernard Arnault, ou aucun représentant du secteur de l'économie sociale et solidaire. On trouve en conclusion du livre une présentation réflexive de « l'échantillon » et des limites d'une enquête par entretiens, qu'on pourrait qualifier pour la plupart d'« entretiens-prélèvements ». Au départ, un rendez-vous d'au minimum une heure était sollicité auprès des personnes que l'on souhaitait interroger. Au final les entretiens ont duré entre une heure et trois heures et demie. Ils n'ont pas été publiés dans leur intégralité mais édités en fonction des différentes thématiques, modérément « lissés » pour conserver leur style parlé, et anonymisés. La plupart des entretiens publiés sont très bien maîtrisés par l'enquêteur et peuvent servir d'instruments pédagogiques pour enseigner la technique d'une telle pratique. D'autres, où l'enquêté domine la situation, sont des entretiens « ratés, mais révélateurs des contraintes de l'enquête en milieu patronal. Le parti pris de l'enquête collective était de considérer les patrons comme des agents sociaux et l'enjeu était d'analyser leurs trajectoires à la lumière de leur inscription dans la société. Les entretiens ont donc inclus des questions sur d'autres domaines que leur vie professionnelle, notamment la sphère familiale et domestique, ce qui a pu surprendre certains enquêtés.

Michel Offerlé conclut sa présentation en mentionnant trois des principaux problèmes soulevés par l'enquête en milieu patronal. D'abord, la réalisation d'entretiens avec des patrons suppose de prendre contact avec eux selon des modalités particulières (contraintes de temps, risque d'incompréhension pour ceux qui n'ont jamais « raconté » leur vie, risque de recueillir une parole trop « contrôlée »). Certains patrons étant des personnes publiques sur lesquelles il est possible de rassembler des informations au préalable, il est particulièrement nécessaire de préparer les entretiens. Enfin se pose la question du guide d'entretien, des manières de poser « les questions qui fâchent », dans une situation où les enquêtés peuvent dominer l'interaction ou ne pas bien comprendre ce que cherchent les sociologues.

Sophie Louey

Sophie Louey aborde dans sa présentation les difficultés posées par l'enquête en milieu patronal. L'ethnographie des réseaux de dirigeants de petites et moyennes entreprises de la ville d'Amiens soulève trois questions. D'abord, comment faire pour reconstituer

intégralement ces espaces patronaux ? Au-delà des questions statistiques se pose aussi la difficulté de localiser ces réseaux dans un espace géographique. En l'absence d'annuaire exhaustif, il est possible de s'aider des inventaires ponctuels réalisés par des journalistes mais cela reste insuffisant. Sophie Louey a donc d'abord travaillé sur les patrons les plus visibles sur le territoire étudié en commençant par les élus de la Chambre de commerce, puis elle a étendu son échantillon en réalisant une cartographie des groupements de patrons existants. Pour ce faire, elle a suivi des recommandations, souvent indirectes, demandant l'accord d'un enquêté pour prendre contact avec des personnes qu'il aurait citées au cours de l'entretien ou énumérant les personnes déjà rencontrées lors de la prise de contact avec un nouvel enquêté. Une fois cet espace patronal reconstitué, le patronat apparaît comme une catégorie très éclatée ; il faut donc choisir un angle d'attaque pour réduire l'échantillon. Sophie Louey a retenu le critère de la participation des patrons à des groupements patronaux.

Pour pénétrer ce milieu, elle a mis en œuvre cinq techniques. La première a été d'insister à la fois sur l'utilité et la légitimité de sa recherche. Elle disait aux enquêtés qu'il serait intéressant de donner à voir ce que les acteurs publics qu'ils sont et font au quotidien, car il existe très peu de travaux portant sur leurs activités. Le recours à des petits capitaux symboliques (par exemple, leur montrer le logo du CNRS au moment de la prise de contact) l'a aidée à asseoir sa propre légitimité. La deuxième technique est de se rendre soi-même identifiable, en utilisant les réseaux socio-numériques pour présenter sa recherche, ses publications, être identifiable, etc. Sophie Louey a également fait un grand usage des cartes de visite. La troisième technique concerne le rapport au temps : il faut faire preuve de ténacité et de patience car il est souvent très difficile de prendre contact avec des dirigeants d'entreprise qui ont des emplois du temps extrêmement chargés et qu'il faut relancer souvent. Les mails et le courrier postal constituaient un moyen efficace de les joindre, le téléphone beaucoup moins. La quatrième technique consiste à citer les propos d'acteurs rivaux pour piquer les enquêtés au vif et les inciter, ainsi, à livrer leur propre perspective. La dernière technique concerne le coût de l'accès au terrain : beaucoup d'événements patronaux sont accessibles mais à condition de payer des droits d'entrée (réunions du Medef, déjeuners de patrons, etc.). Ce type de recherche est impossible à mener sans financement. Sophie Louey estime avoir dépensé près de 3 000 euros de frais de terrain pour l'ensemble de son enquête.

Enfin, une fois sur le terrain, comment faire face aux obstacles et maintenir sa position ? Il faut pour cela sociologiser les difficultés rencontrées. *Voyages de classes*, ouvrage de Nicolas Jounin (La Découverte, 2016), a beaucoup aidé la chercheuse. Plus spécifiquement, celle-ci a mis en œuvre quatre techniques pour transformer les difficultés qu'elle a rencontrées en outils de compréhension du milieu. D'abord, elle s'est efforcée de sociologiser tous les moments de malaise rencontrés. Ainsi, lors d'un déjeuner de patrons, elle a pris le fait qu'une voisine de table se moque d'elle parce qu'elle remerciait un serveur (« Comme elle est mignonne ! ») comme un rappel à l'ordre, lui indiquant que pour s'intégrer dans un espace social, il faut en apprendre les normes. Elle a donc intégré dans son guide d'entretien des questions relatives à ces normes. Ensuite, elle a objectivé les rapports de séduction⁶. Au-delà de l'expérience personnelle qu'elle en a faite, la séduction met en lumière ce que vivent les femmes dirigeantes, en fonction de la position qu'elles occupent au sein du milieu patronal. Les femmes héritières d'entreprises patrimoniales ne sont jamais confrontées à des tentatives de séduction, elles ne font pas état de difficultés à évoluer dans ce milieu en tant que femmes. Les femmes créatrices d'entreprises, elles, témoignent d'une plus grande difficulté à s'adapter au milieu et à faire face à la séduction. Elles ne sont pas considérées comme de vraies patronnes, n'ont pas encore fait preuve de leur réussite économique et apparaissent comme des actrices à la frontière du milieu, c'est à ce titre qu'elles font l'objet de tentatives de séduction.

Ne pas mentir aux enquêtés sur ses propres opinions politiques (en l'occurrence les siennes sont de gauche, en décalage avec le milieu patronal) constitue la troisième technique qui est également une manière d'accéder à leur pensée. Quand, au cours de discussions politiques, Sophie Louey révélait sa position personnelle, les réactions des enquêtés étaient révélatrices de leur rapport au politique. Enfin, la chercheuse a appliqué un des adages des dirigeants qu'elle a interviewés : qui donne reçoit. Elle s'est ainsi efforcée de se rendre utile, par exemple en faisant venir son directeur de thèse à des événements du Medef local, en faisant des retours aux enquêtés sur sa recherche, voire en contribuant au choix de l'orientation universitaire des enfants de certains de ses enquêtés.

⁶ Sur l'analyse des rapports de séduction sur le terrain, voir I. Clair, « La sexualité dans la relation d'enquête : décryptage d'un tabou méthodologique », *Revue française de sociologie*, 57 (1), 2016, pp. 45-70.

Sophie Louey conclut sa présentation en soulignant que beaucoup d'autres entretiens publiés dans *Patrons en France* s'inscrivent dans une démarche ethnographique, et qu'ils ont pu être un outil supplémentaire pour accéder aux différents espaces sociaux dans lesquels évoluent les enquêtés. En effet lors des entretiens, les dirigeants s'expriment fréquemment sur leurs sociabilités professionnelles et sur les réseaux auxquels ils ont été ou sont associés. Les réalisations d'entretiens peuvent alors mener à des invitations à participer à des manifestations et rassemblements patronaux.

Nonna Mayer

Nonna Mayer ouvre la discussion en saluant la complémentarité des deux précédentes contributions. Michel Offerlé propose une vue d'ensemble du patronat français, à travers la juxtaposition de cas individuels, qu'on pourrait lui reprocher d'avoir sortis de leur contexte. Sophie Louey, à l'inverse, est attentive aux réseaux qui relient ces individus et à leur enracinement local. Leurs interventions soulèvent néanmoins plusieurs questions. La première concerne la représentativité de leur échantillon, compte tenu de la diversité sociale des enquêtés. Au terme de leur recherche, sont-ils en mesure de repérer les principaux clivages qui traversent le milieu patronal (genre, ethnicité, secteur d'activité, opposition Paris/province, etc.) ?

Deuxième question : quels sont les principaux obstacles rencontrés par les chercheurs pour faire parler les patrons interrogés ? Quelle a été la proportion des refus qu'ils ont essuyés ? Comment ont-ils abordé les questions sensibles relatives, par exemple, à la sexualité, à l'argent ou à la politique ? Un troisième ensemble de questions porte sur le rapport du chercheur à son objet : comment travailler sur le patronat quand on est de gauche ? Comment développer une empathie pour ses enquêtés qui sont le plus souvent de droite ? Jusqu'où est allée la relation des chercheurs avec les patrons ? Ont-ils parfois noué des relations d'amitié avec certains d'entre eux ?

Quatrième question : les auteurs ont-ils utilisé d'autres techniques que l'entretien ou les observations de terrain comme par exemple la passation de questionnaires ou les archives ? Une cinquième question concerne les auto-entrepreneurs, que Michel Offerlé a d'emblée

écartés du groupe des patrons lors de sa présentation. Pourtant, à l'heure où les frontières entre le statut de salarié et celui d'indépendant se brouillent, ne serait-il pas intéressant justement d'inclure des auto-entrepreneurs dans l'analyse ? Enfin, la dernière question porte sur le vote des patrons : à l'ère Macron, les chercheurs ont-ils une idée des clivages politiques qui traversent le milieu patronal aujourd'hui ?

Michel Offerlé répond d'abord à la critique du manque de contextualisation : les auteurs ont essayé d'éviter l'effet catalogue, mais ils n'y échappent pas complètement. C'est toute la limite des entretiens en milieu patronal, qui constituent un peu une série de « prélèvements », d'autant que l'ouvrage n'inclut pas toujours la description des lieux d'entretien. Parfois, il est possible de reconstituer la maisonnée à partir des entretiens, notamment quand ils ont lieu à domicile. Certains doctorants ont pu mener de véritables enquêtes ethnographiques, comme Sophie Louey. Lui-même aurait pu essayer de le faire au Medef, mais on n'entre pas si facilement dans cette organisation. Après la publication dans *L'Expansion* d'un entretien titré « Michel Offerlé, sociologue : le Medef est loin de représenter tous les patrons », le chercheur n'a plus eu du tout accès au terrain !

Concernant les clivages qui traversent le milieu patronal, il faut d'abord tenir compte des hiérarchies patronales et des définitions « indigènes » de ce qu'est un patron. « Lui, c'est un vrai » dira-t-on du patron « patrimonial », qui a créé son entreprise et qui a réussi. En revanche, certains enquêtés font preuve de méfiance à l'égard des managers qu'ils accusent de nuire à l'image du patronat (ils se distinguent notamment par leurs salaires élevés), de n'avoir jamais créé d'entreprise, etc. Mais ces reproches varient selon les secteurs d'activité. Sophie Louey confirme cette variété de statuts, de secteurs d'activité et de types de développement. Les auto-entrepreneurs, quant à eux, ne sont pas perçus comme des personnes qui développent une véritable entreprise car ils ont rarement des employés. Rares sont ceux qui intègrent des groupements professionnels patronaux, dans lesquels ils sont difficilement acceptés.

Concernant les thèmes d'entretiens, les questions les plus sensibles sont celles qui portent sur l'argent (le niveau de revenus, les investissements immobiliers, les résidences secondaires, etc.). Dans l'ensemble, les milieux patronaux sont encore dominés par les secteurs d'activité traditionnels (bâtiment, métallurgie) mais les entreprises qui ont une forte

croissance et créent des emplois, comme par exemple les centres d'appel, tendent à gagner en reconnaissance.

Michel Offerlé souligne la prégnance de la figure de l'industriel (dont le secteur d'activité ne représente pourtant aujourd'hui que 12% du PIB). Dans les représentations indigènes, un vrai patron officie dans le bâtiment ou dans l'industrie, à la tête d'une véritable activité de production. A l'inverse, la figure du banquier suscite beaucoup de méfiance.

Le genre est aussi une question très importante : seuls 25 % des patrons sont des femmes et elles travaillent en majorité dans le secteur du commerce. On observe également un clivage Paris/province, ainsi que des formes de solidarité particulières chez les entrepreneurs « ethniques » issus des minorités.

Michel Offerlé note que les refus d'entretiens sont fréquents. Pour faire tomber les résistances, il est nécessaire de mettre en œuvre des techniques comme celles que Sophie Louey a présentées : faire preuve de courtoisie et de beaucoup de patience, commencer l'entretien par des questions sur l'entreprise dont les patrons sont généralement fiers, distribuer des cartes de visite pour se faire connaître, etc. Les réticences à parler l'argent sont effectivement nombreuses et ce sujet suscite parfois des réactions outrées. Le chercheur a aussi été confronté à des refus de parler d'autres thèmes, comme la religion, ou à la méfiance d'enquêtés gênés par le fait qu'il abordait une diversité de questions, sans guide d'entretien apparent.

Pour obtenir un contact avec les grands patrons, Michel Offerlé a personnellement bénéficié de la recommandation positive du conseiller politique de l'un d'entre eux, ce qui lui a permis par la suite d'évoluer dans ce milieu. Seul un grand patron a demandé à voir les entretiens retranscrits et à pouvoir les corriger, et rares étaient ceux qui avaient fait des recherches sur lui avant de le rencontrer. Les archives sont peu nombreuses. Au Medef, une grande partie d'entre elles a été détruite et la salle de documentation de l'organisation a récemment été fermée. Il faut compter sur la chance et sur le rôle de certaines personnes, comme par exemple l'ancien secrétaire général du Conseil national du patronat français (CNPF, ancien nom du Medef), qui lui a été d'une grande aide pour accéder à des archives.

Discussion avec la salle

Swann Bommier, qui a fait ses recherches de doctorat sur la responsabilité sociétale de Michelin en Inde, demande si les chercheurs ont pu interroger les enquêtés sur les dilemmes éthiques vécus par les patrons. Bruno Cousin (CEE), s'interroge sur les retours des enquêtés après la parution du livre. Se sont-ils retrouvés dans cette catégorie de « patron » construite par le livre, étant donné la grande diversité de l'échantillon ? Guillaume Couteret, documentariste, demande si les enquêtés ont demandé à relire les entretiens. Il s'étonne de ce que les deux intervenants soient parvenus à échapper au cadrage systématique opéré par l'entourage des patrons, qui sont continûment en train de maîtriser leur parole.

Michel Offerlé répond que, concernant les dilemmes éthiques, certains enquêtés ont parfois eu besoin de se justifier par rapport au fait de devoir licencier, révélant, en entretien, les questions qu'ils se sont posées au moment de le faire. Le chercheur ignore cependant si les enquêtés se retrouvent dans l'ouvrage. Il n'a jamais reçu de critique directe, peut-être parce que les patrons n'ont pas trop le temps de lire des ouvrages de sciences sociales. Les personnes interviewées n'ont pas été informées personnellement de la publication du livre. Pour parvenir à outrepasser les techniques de contrôle de la parole patronale, il faut obtenir la confiance des enquêtés. Parfois, ceux-ci demandent à voir la retranscription de leurs propos ; le chercheur leur présente alors les phrases anonymisées et les patrons lui ont très rarement demandé des comptes. Juridiquement, les entretiens appartiennent au sociologue et Michel Offerlé n'a jamais eu le moindre problème avec les avocats des patrons. Certains grands patrons ne reçoivent pas seuls, on en peut les voir qu'en présence de leurs conseillers, d'autres ne maîtrisent pas leur parole : un patron a ainsi évoqué devant lui, sans trop de retenue, l'argent qu'il avait donné à des syndicalistes !

Samy Cohen demande à Sophie Louey s'il n'existe pas des manières de prévenir les tentatives de séduction. Il observe également que lors de certaines enquêtes sur des sujets très sensibles, on ne peut s'exposer frontalement aux enquêtés. Il interroge par ailleurs Michel Offerlé sur les conclusions générales qui se dégagent du livre concernant les méthodes d'enquête. Quentin Schnapper, doctorant à l'INRA qui travaille sur des petits commerçants de Vendée, demande s'il y a des effets de socialisation en retour, liés au fait de travailler en milieu patronal.

Sophie Louey explique que, concernant les tentatives de séduction, ses réactions spontanées (gêne, froideur, etc.) ont peu engagé ses interlocuteurs à poursuivre leurs approches. Parfois, elle a évité les enquêtés les plus insistants, au risque de créer de la suspicion parmi les acteurs du terrain. Néanmoins, ce problème de séduction s'est surtout posé au début de l'enquête, certains patrons la faisaient alors rougir. Une fois qu'elle a mieux connu les enquêtés, elle a pu contourner ces tentatives de séduction, par exemple en évoquant alors, sur le ton de la plaisanterie, la conjointe des séducteurs. Enfin, si on ne peut pas tout dire, Sophie Louey a souhaité ne pas transformer la vérité, surtout dans la mesure où elle vit elle-même à Amiens où elle peut croiser les personnes qu'elle a interrogées. Parmi les sujets sensibles évoqués par les enquêtés, elle cite la franc-maçonnerie et les arrangements avec la légalité. Elle peut anonymiser les propos, mais dans le cas des appartenances franc-maçonnaires, éviter toute identification s'avère complexe.

Michel Offerlé note que les « illégalismes », patronaux peuvent surtout être documentés lors d'immersions de longue durée dans le milieu patronal. En entretien, le propos est plus contrôlé ; il est plus facile d'obtenir des informations sur les arrangements avec le droit du travail que sur ceux réalisés avec le droit fiscal. La première leçon qui se dégage de l'ouvrage consiste à ne pas considérer les patrons comme une catégorie à part du point de vue sociologique. Au niveau méthodologique, plusieurs spécificités apparaissent toutefois. Les patrons se distinguent d'autres interviewés par leur rapport au temps et les enquêteurs sont confrontés à des effets d'asymétrie de position plus ou moins forts en fonction de leur propre statut. Une doctorante aura moins d'autorité qu'un professeur plus âgé. Enfin, pour répondre à la question des effets socialisateurs de l'enquête en milieu patronal sur le chercheur, Michel Offerlé explique d'abord que les entretiens sont parfois l'occasion de livrer ses opinions personnelles (quand les enquêtés le lui demandent). Ainsi d'un entretien réalisé lors de la dernière campagne présidentielle, dont la transcription est la seule trace écrite existante de l'analyse qu'il en faisait à l'époque (au demeurant non vérifiée). Plus généralement, l'enquête dans ce milieu produit des effets socialisateurs car elle permet de balayer les idées reçues sur les patrons très présentes dans le milieu universitaire. Conformément à ce qu'écrivait Pierre Bourdieu dans « La double vérité du travail⁷ », le statut social met en jeu des questions d'identité, d'argent et d'estime de soi. Les enquêtés parlent de ces trois aspects au

⁷ P. Bourdieu, « La double vérité du travail », *Actes de la recherche en sciences sociales, Les nouvelles formes de domination dans le travail* (1), Vol. 114, septembre 1996.

chercheur, et pas seulement de leur rapport à l'argent. Dans l'ouvrage *Patrons en France*, Michel Offerlé a ainsi cherché à reproduire cette approche compréhensive mise en œuvre par Bourdieu et ses collaborateurs dans la *Misère du monde* (Seuil, 1993), sans « haine de classe », mais en évitant aussi les impositions de problématique.